

UN COUP DE POUCE POUR SE LOGER ?



CONCRETISEZ VOTRE PROJET PROFESSIONNEL AVEC ACTION LOGEMENT !

Vous êtes en apprentissage/alternance et êtes toujours à la recherche de bons plans pour votre logement ?

Action Logement vous propose une solution pour répondre à chaque situation :



JE PEUX BENEFCIER D'UNE SUBVENTION

Action Logement **prend en charge gratuitement une partie de votre loyer, jusqu'à 100 € par mois**, pour vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise : l'AIDE MOBILITE JEUNE®.



JE DOIS PRÉSENTER UN GARANT

Action Logement facilite gratuitement votre entrée dans les lieux en **se portant garant auprès de votre bailleur** dans le parc social comme dans le parc privé



J'AI UNE CAUTION À VERSER

Action Logement **avance votre dépôt de garantie** au moment de votre entrée dans un nouveau logement grâce à l'AVANCE LOCA-PASS®.

Vous remboursez par petites mensualités après 3 mois de différé. **Un vrai coup de pouce face aux nombreuses dépenses à engager au moment de votre installation !**



JE RECHERCHE UN LOGEMENT À LOUER

Action Logement me propose **un large choix de locations adaptées à ma situation** : logement social, intermédiaire ou privé, résidences temporaires, colocation, etc.



AYEZ LE REFLEXE ACTION LOGEMENT !
EN VOUS CONNECTANT A VOTRE NOUVELLE
PLATEFORME pour connaître toutes les aides au
logement dont vous pouvez bénéficier



**FAITES
LE TEST !**

alternant.actionlogement.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*aides pour les jeunes de moins de 30 ans

ActionLogement